



Projet associatif

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Montagne et Escalade

2017/2020

Introduction

Comme pour les anciens Comités Régionaux Auvergne et Rhône-Alpes dont elle est issue, la Ligue FFME est convaincue de la nécessité de disposer d'un outil performant de pilotage. Elle a donc construit son plan de développement et son projet associatif en définissant des priorités et des projets qui guideront son action pour la durée de l'olympiade.

Ce projet est naturellement élaboré en déclinaison des axes stratégiques de la fédération. L'élaboration a commencé par un travail collaboratif entre les élus des anciens Comités Régionaux pendant la période de préparation de la fusion. Ce travail s'est poursuivi à l'occasion de la constitution de la liste électorale pour le nouveau Comité Directeur, et particulièrement au cours de la construction de son programme. Ces réflexions ont été enrichies de l'apport des membres de l'Equipe Technique Régionale (ETR). Le partage avec les Comités Territoriaux (CTs) s'organise autour du conseil des présidents de CTs et des conventions de partenariat qui lient la Ligue et les différents Comités.

Ce projet associatif s'inscrit également dans la dynamique du Projet Sportif Territorial Fédéral (PSTF).

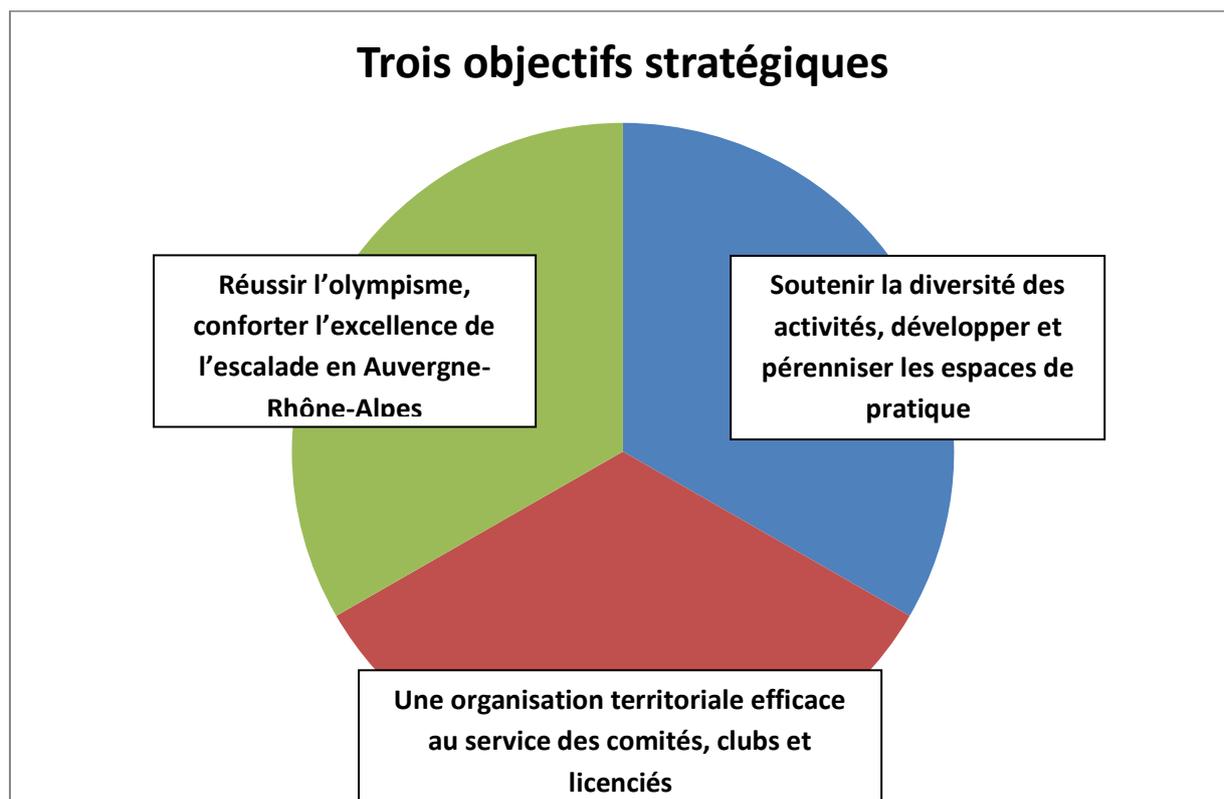
Le projet est centré sur la pratique dominante au sein de notre fédération, l'escalade. Cependant, la spécificité de nos territoires, très marqués par la place de la montagne et plus généralement de la pleine nature, reste déterminante. Nous souhaitons donc trouver un juste équilibre entre la pratique en structure artificielle et les activités outdoor, la pratique compétitive et celle de loisir, la professionnalisation et le bénévolat, la nécessité d'efficacité par la mutualisation au sein de la Ligue et la volonté d'être proche des territoires.

Des priorités transverses s'imposent conformément à notre rôle et à nos statuts comme la formation, l'accès au haut niveau, l'organisation des compétitions pour l'escalade et le ski alpinisme, le développement durable et la sécurité.

En termes de fonctionnement, outre nos indispensables relations avec le Conseil Régional, la DRJSCS et les CROS, il nous faudra poursuivre les débuts prometteurs de la fusion entre l’Auvergne et Rhône-Alpes ainsi que trouver de nouveaux modes de fonctionnements sur un territoire devenu plus vaste et des effectifs toujours plus nombreux avec près de 220 clubs et 12 CTs. La question plus générale d’être utile pour ces structures et les presque 25 000 licenciés est posée. Par ailleurs, il faudra poursuivre les actions engagées précédemment par les 2 Comités Régionaux pour rendre notre communication plus performante et plus à l’écoute des attentes des acteurs de la montagne et de l’escalade en Auvergne-Rhône-Alpes. Le comité directeur pourra s’appuyer sur une équipe compétente de bientôt 6 salariés pilotée par un directeur, un cadre technique national et une ETR de 20 salariés. La question du renouvellement de nos modes de gouvernance est aussi posée avec la question clé de la communication.

Le projet

En déclinaison du projet de développement de la Fédération, le projet associatif de la Ligue repose sur 3 axes stratégiques (communs avec ceux de la Fédération) qui regroupent 12 programmes d’actions. Le constat et diagnostic pour chaque problématique est présenté en introduction de chaque programme d’actions.



1/ Réussir l'olympisme, conforter l'excellence de l'escalade en Auvergne-Rhône-Alpes

Pour nous guider dans nos orientations et nos actions nous nous appuyons sur le Plan de Performance Fédéral (PPF) et l'expertise territoriale dans ce domaine.

1.1/ Développement de la compétition

Constat et diagnostic

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et en particulier la partie Rhône-Alpes dispose d'une grande expérience en terme d'organisation et de promotion des compétitions. Ce territoire est souvent considéré comme un laboratoire d'innovations qui a fait émerger de nouveaux formats de compétitions pour les jeunes par exemple (Coupes régionales, 2^e division, etc.).

Il nous reste à poursuivre dans cette dynamique, mais également soutenir les secteurs qui ont plus de difficultés à se structurer et élargir la pratique compétitive pour le plus grand nombre.

Nous avons également une faiblesse sur le rôle de la Ligue et des territoires sur les compétitions de ski alpinisme gérées la plupart du temps par le niveau national et les clubs localement.

Programme d'actions

- ✚ Organiser les championnats régionaux pour toutes les activités (escalade et ski alpinisme) et disciplines compétitives et ce pour chaque catégorie d'âge.
- ✚ Initier puis développer les événements/compétitions pour les handis en escalade.
- ✚ Coordonner les calendriers des compétitions sur l'ensemble du territoire.
- ✚ Développer des nouveaux formats de compétition en cohérence avec les projets fédéraux : combiné, compétitions par équipe, contests, etc.
- ✚ Organiser des stages d'entraînement pour développer la performance (escalade et ski alpinisme).
- ✚ Accompagner le développement de l'Equipe fille ski alpinisme

1.2/ Promouvoir l'excellence sportive

Constat et diagnostic

Traditionnellement, le haut niveau en Auvergne-Rhône-Alpes tient une place très importante dans le paysage français. Cependant, la concurrence devient de plus en plus forte. La présence des pôles France escalade et du pôle de préparation olympique à Voiron constituent des opportunités. La principale faiblesse repérée est sans doute la formation et le travail collaboratif des entraîneurs. Il faut

également faire le lien entre la qualité des équipements (point 2.2) et les perspectives de développement du haut niveau.

Programme d'actions

- ✚ Intégrer la nouvelle donne de l'olympisme pour l'escalade.
- ✚ Aide à l'organisation et la structuration des Territoires d'Excellence Sportive (TES).
- ✚ Equipe régionale escalade : stages/entraînements, suivi des athlètes (médical sauf inscrits sur la liste haut niveau / double projet/ conditions d'entraînement).
- ✚ Mise en place d'un poste d'agent de développement haut niveau.
- ✚ Créer les conditions pour permettre l'accès au haut niveau.
- ✚ Création d'un pôle espoir escalade sur Voiron.
- ✚ Formation, échanges avec les entraîneurs de clubs.
- ✚ Equipe régionale d'alpinisme.
- ✚ Favoriser l'émergence et la structuration de clubs nationaux formateurs sur l'ensemble de la Ligue.

2/ Soutenir la diversité des activités développer et pérenniser les espaces de pratique

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes soutient une vision équilibrée entre la pratique en structure artificielle et les activités outdoor, la pratique compétitive et le loisir.

2.1/ Diversifier les activités

Constat et diagnostic

Les activités autres que l'escalade doivent se développer dans certains clubs et les freins principaux sont la complexité et les risques liés à ces organisations, l'absence de cadres formés, l'éloignement, la volonté des dirigeants de clubs et le manque de propositions formulées par la Ligue et les CTs.

Programme d'actions

- ✚ Développement de toutes les activités et de la multi activité.
- ✚ Organisation ou accompagnement de rassemblements promotionnels : Symphon'ice / Mont Dore Y Cimes, Cantal Y Cimes, Doucy'cimes, Jarrienne, rassemblement bloc, grandes voies, escalade artificielle, etc.
- ✚ Propositions d'activités pas ou peu prises en charge par les clubs : alpinisme et ski alpinisme pour les jeunes notamment, canyon, raquette, etc.

- ✚ Suivre avec précision les statistiques sur l'évolution de nos clubs et licenciés et en tirer des enseignements.
- ✚ Travailler sur la fidélisation des licenciés.
- ✚ Poursuivre et amplifier nos actions pour le développement du sport montagne escalade handi en lien avec le handi sport et le sport adapté.

2.2/ Développer les équipements Structure Artificielle d'Escalade (SAE), Site Naturel d'Escalade (SNE) et canyons

Cette action est une priorité largement partagée avec la Fédération avec des compétences FFME aujourd'hui reconnues.

Constat et diagnostic

Le développement de la FFME passe par l'implantation de nouvelles SAE ou la rénovation des plus anciennes (un parc d'équipements qui ont parfois 20 ou 30 ans). En la matière, l'évaluation, notamment en termes de progression du nombre de licenciés, est évidente. Si cette priorité est aujourd'hui assez bien prise en compte par la Ligue et les territoires, nous devons progresser en termes de professionnalisme, de capacités à répondre à la demande et aussi sur le plan de la facturation de nos interventions.

Pour les falaises et les canyons, après une période de flottement, le cap a été mis par la Fédération sur un réinvestissement dans ce domaine. Nous déclinons avec conviction ces orientations, dans le nouveau contexte juridique et en respectant les prérogatives des CTs qui sont les acteurs principaux en terme d'équipement, ou de rééquipement, des SNE.

Programme d'actions

- ✚ Tenir à jour les répertoires SAE et SNE FFME.
- ✚ Suivi continu du schéma de cohérence des équipements sportifs escalade (SAE).
- ✚ Développer le réseau conseil et expertise SAE dans les territoires, la Maîtrise d'Aide à l'Ouvrage (MAO) partagée et étoffer l'équipe de la Ligue.
- ✚ Renforcer l'échange, la coordination, le partage d'expérience et réfléchir à l'élaboration d'un schéma de cohérence pour les SNE.
- ✚ Aide aux clubs et CTs pour le montage de dossiers (PNE, PNSAE, etc.) et création d'une bourse SNE.

2.3/ Conforter la dimension développement durable

La dimension pleine nature et la tradition culturelle des activités de la FFME nous ont toujours poussés à nous investir dans le champ du développement durable.

Constat et diagnostic :

Si globalement nos pratiques et notre mode de fonctionnement sont respectueux de l'environnement, des marges de progression existent. Nous sommes tout d'abord trop centrés sur nous-même et la dimension sociale n'est sans doute pas assez prise en compte dans un milieu globalement favorisé.

Programme d'actions :

- ✚ Sur le fonctionnement de la ligue : politique zéro papier, limitation des déplacements par le recours à des conférences téléphonées et utilisation de systèmes de visio-conférence, recyclage des cordes, incitation au covoiturage et utilisation des mobilités douces
- ✚ Sur l'organisation d'évènements, compétitions : suivre les préconisations de l'Agenda 21, covoiturage, et transports en commun...
- ✚ Sur l'emploi : pérennisation de l'emploi, sensibilisation des différentes structures aux enjeux de la professionnalisation.
- ✚ Relayer le plan éco-citoyen fédéral et développer des actions régionales : travail en commun avec le CROS sur les incivilités, formations des présidents de clubs, sport santé...
- ✚ Travail en commun avec les associations, les structures impliquées sur les questions de protection de la nature : Coordination montagne, Mountain Wilderness, LPO, Frapna, Conservatoire des Espaces Naturels, FFCAM...

2.4/ Renforcer la sécurité

Cet item aurait pu être rattaché au développement durable mais le souhait d'afficher une priorité spécifique sur la sécurité nous a paru nécessaire.

Constat et diagnostic

Un travail important a été réalisé sur le sujet, travail qui nous a été imposé par l'actualité de l'accidentologie et les actions en justice qui en ont résultée. Notre responsabilité est de faire plus et mieux en la matière. Notre développement n'a aucune valeur si nos pratiquants risquent la mort ou des blessures graves.

Programme d'actions

- ✚ Création d'un groupe de travail sécurité composé des 5 correspondants de la Ligue.
- ✚ Mettre en œuvre les plans de prévention de sécurité.
- ✚ Animer, enrichir le plan régional sécurité, impulser les actions.
- ✚ Désigner un correspondant sécurité dans chaque club.
- ✚ Développer les formations sécurité des pratiquants et les formations continues (recyclage)

3/ Une organisation territoriale efficace au service des comités, clubs et licenciés

3.1/ Optimiser la communication

Le savoir-faire n'a aucune valeur sans le faire-savoir. L'objectif principal est de réussir à communiquer auprès des CTs, clubs et licenciés, sans tomber dans le piège de la communication sans valeur ajoutée. Notre préoccupation majeure est d'être utile !

L'attente de transparence est forte dans un contexte de défiance des « institutions ».

Constat et diagnostic

Nous sommes sans cesse confrontés aux carences, à l'inefficacité de notre communication. L'enjeu est d'autant plus fort que la nouveauté de notre entité Ligue en remplacement des Comités Régionaux avec un territoire à l'échelle de l'Auvergne-Rhône-Alpes est encore très mal appréhendée par nos interlocuteurs. S'ajoute, un an plus tard, le changement d'image fédéral (olympisme puis nouvelle identité visuelle) qui précipite encore cette nécessité de changement à notre niveau.

A l'heure de la généralisation du numérique, nous devons, pour répondre à l'attente de tous les acteurs, offrir des outils efficaces, accessibles, pratiques mais aussi porteurs de sens.

Programme d'actions

- ✚ Etablir un plan de communication interne et externe et missionner un salarié (avec des compétences spécifiques) pour son suivi aux côtés d'un élu référent.
- ✚ S'appuyer sur des moyens de communication et des ressources informatiques performantes pour faciliter les échanges sur ce vaste territoire sans multiplier les déplacements physiques.
- ✚ Mettre en place des actions de communication pour faire connaître et valoriser les actions de la ligue sur son territoire dans le respect de la charte fédérale.
- ✚ Développer un site internet et une page Facebook avec une charte graphique déclinée du site fédéral.
- ✚ Transmettre au niveau N + 1 les informations d'intérêt dépassant le seul territoire de la Ligue.
- ✚ Organiser la circulation des informations entre les CTs.
- ✚ Communiquer avec les clubs de la ligue et l'ETR.

3.2/ Développer les moyens financiers :

Le budget reste l'outil principal de concrétisation de la mise en place d'une politique, du projet associatif.

Constat et diagnostic

Le contexte du financements du monde associatif et sportif est délicat. Globalement, les financements publics sont en baisse. L'histoire a mis en place un mode de financement par les licences très favorable à la fédération au détriment des territoires avec peu de possibilités d'évolution. Le recours aux financements externes reste tributaire de la conjoncture économique générale et de l'exposition médiatique de notre sport, cette dernière étant actuellement assez faible. Sans rechercher de recette miracle il faudra sans doute jouer sur tous ces leviers.

Programme d'actions

- ✚ Faire évoluer le prix de la part licence pour la Ligue au cours de l'olympiade sur la base d'une logique de projet.
- ✚ Rechercher des financements externes tant auprès de la collectivité régionale, du CNDS que des partenaires privés.
- ✚ Développer le volume des recettes correspondant aux activités proposées : formations, stages, rassemblements, compétitions, en complémentarité avec les territoires et les clubs.
- ✚ Diversifier les sources de revenus en recherchant des partenaires financiers et/ou logistiques, et en proposant la vente de produits commerciaux à destination des comités d'entreprises, non licenciés, santé (demande agrément tourisme).

3.3/ Professionnaliser la formation fédérale

Mission essentielle pour une fédération, cela est d'autant plus vrai pour la FFME qui a défini la formation comme étant de la compétence des Ligues.

Constat et diagnostic

Ce rôle est reconnu par les clubs et licenciés et la structuration de la formation au sein de la Ligue commence à être déjà ancienne. La demande des clubs et licenciés s'oriente toujours vers du « sur-mesure » avec un souhait d'une très grande réactivité et une exigence de qualité. Contenus dans les prérogatives fédérales nous devons trouver les moyens de nous adapter et d'innover. Cet item aurait très bien pu apparaître dans l'objectif stratégique « développement des activités ».

Programme d'actions

- ✚ Identifier les besoins des clubs et licenciés et innover en terme de propositions en fonction de la demande.

- ✚ Organiser les formations régionales (brevets fédéraux, passeports, stages montagne et escalade) : programmation, mise en ligne, gestion des inscriptions, suivi et bilan des stages, etc.
- ✚ Programmer les stages à l'avance (6 mois à 1 an) pour proposer un calendrier cohérent et répondant aux besoins des licenciés, tout en gardant la souplesse d'organiser des stages sur demande.
- ✚ Gérer une équipe de cadres fédéraux qui réalisent les stages.
- ✚ Veiller à la qualité des formations grâce à des contenus de stages adaptés, homogènes, harmonisés et cadrés.
- ✚ Gérer en direct les formations en FPC (formation professionnelle continue) et prise en charge à terme des formations CQP.

3.4/Structurer l'organisation territoriale

Il importe peu aux licenciés de savoir si telle ou telle manifestation, formation, compétition, action est organisée par un club, un CT ou la Ligue. Son attente principale est de trouver une proposition correspondant à son souhait.

Constat et diagnostic

Nos bénévoles s'épuisent souvent dans la gestion des différents niveaux de structures. Ils aspirent à une simplification, ils attendent une aide concrète et efficace et le contact direct reste le moyen le plus convivial et le plus efficace. La professionnalisation (point 3.5) peut logiquement répondre à ce besoin également.

Programme d'actions

- ✚ Renforcer nos relations directes avec les clubs.
- ✚ Négocier et signer les conventions de partenariat territoriales avec les CTs et la fédération.
- ✚ Organiser le découpage territorial de la Ligue en CTs tout en conservant une couverture géographique complète de la Ligue.
- ✚ Elaborer un plan régional de développement du bénévolat : formation de présidents de clubs, accueil de jeunes dirigeants, développement outils de télé/visio conférences pour limiter les déplacements, actions de valorisation/remerciement du bénévolat...

3.5/Accompagner la professionnalisation

La conviction que le développement des structures sportives comme les nôtres passe par la mise en place de binômes élus/salariés est acquise.

Constat et diagnostic

La professionnalisation est en marche au sein de la Ligue mais les obstacles sont nombreux. Pénurie de candidats notamment dans certains territoires, difficultés dans la fonction d'employeur, problèmes de financements, synergies bénévoles et salariés...

Programme d'actions

- ✚ Piloter et manager l'équipe des 6 salariés et conseillers techniques et poursuivre le développement de la professionnalisation.
- ✚ Relayer et utiliser les dispositifs existants d'aide à l'emploi (emplois d'avenir, emplois CNDS, PST...).
- ✚ Créer un groupement d'employeur accessible à l'ensemble des clubs et territoires.
- ✚ Animer et dynamiser l'ETR en renforçant sa structuration pour assurer notamment une répartition géographique équitable avec un élu référent.

3.6/ Mieux représenter la ligue

La FFME est une jeune fédération qui ne jouit pas de la reconnaissance que celle des sports « traditionnels ». L'entrée dans le mouvement olympique facilitera sans doute cette nécessaire mutation.

Constat et diagnostic

La très grande majorité de dirigeants FFME au sein de la ligue et de ses territoires sont des pratiquants qui ne possèdent ni la culture, ni l'expérience des instances sportives de référence. La diversité des activités et la concurrence avec d'autres fédérations ou associations rend la tâche encore plus complexe.

Programme d'actions

- ✚ Représenter les clubs et la Fédération dans les instances régionales.
- ✚ Intégrer les organes de direction des instances sportives régionales.
- ✚ Ouverture, rencontres, échanges avec les autres institutions et partenaires privés, associations, syndicats, entreprises intervenant sur les mêmes champs que la FFME.
- ✚ Formation des dirigeants ?

Evaluation

Le projet associatif doit être un outil de pilotage prospectif mais le souhait de disposer de points de passage et l'exigence démocratique de nos structures nous impose également d'évaluer régulièrement l'état d'avancement des actions et projets envisagés. Le rythme logique des assemblées générales annuelles semble être le pas adapté.

